

|  |
| --- |
| **COMMUNIQUE DE PRESSE** |

Paris, le 07 Février 2022

**Le ministère des Solidarités et de la Santé présente la Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l’Antibiorésistance : 42 actions afin de se donner les moyens de répondre aux enjeux prioritaires de santé publique en matière de prévention des infections et de l’antibiorésistance en santé humaine dans les 4 ans qui viennent.**

Cette stratégie porte trois objectifs principaux :

* Prévenir les infections courantes, comme les bronchites, les gastro-entérites, grâce à des gestes du quotidien et à la vaccination ;
* Réduire le risque d’infections associées aux soins, notamment les infections nosocomiales ;
* Et préserver l’efficacité des antibiotiques, pour que nous puissions tous continuer à guérir des infections bactériennes qui peuvent tous nous toucher un jour, comme les infections urinaires.

Les deux piliers de cette [stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l’Antibiorésistance en santé humaine](https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/les-antibiotiques-des-medicaments-essentiels-a-preserver/des-politiques-publiques-pour-preserver-l-efficacite-des-antibiotiques/article/lutte-et-prevention-en-france) sont, d’une part, les actions de prévention et contrôle des infections et, d’autre part, celles promouvant le bon usage des antibiotiques.

**Un enjeu majeur de santé publique**

Les infections que l’on croyait en très grande partie vaincues par les mesures d’hygiène, les antibiotiques et la vaccination au début des années 1980 sont revenues sur le devant de la scène et le développement de l’antibiorésistance (la résistance des bactéries aux antibiotiques) est identifiée par l’Organisation Mondiale de la Santé comme l’une des menaces majeures pour l’humanité. En effet, on constate depuis quelques années que les infections courantes et celles associées aux soins impliquent de plus en plus souvent des bactéries devenues résistantes aux antibiotiques, compliquant la prise en charge des patients et pouvant augmenter le risque de décès.

En 2015, 5 500 décès étaient en lien avec des infections dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques en France.

**Un cadre pour définir les grandes orientations nationales de la prévention des infections et de l’antibiorésistance en santé humaine.**

Issue des propositions d’un comité rassemblant des expertises variées et complémentaires, composé de plus de 100 membres, avec deux groupes de travail coordonnés par la société française d’hygiène hospitalière (SF2H) et le conseil national professionnel de maladies infectieuses et tropicales (CNP MIT), la stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l’antibiorésistance vise des objectifs ambitieux, avec neuf axes complémentaires déclinés en 42 actions.

Ces travaux confortent ainsi la co-construction de l’action publique avec les associations, les professionnels et les sociétés savantes en associant les échelons national, régional et local.

Cette stratégie en santé humaine s’inscrit dans la continuité de la [feuille de route interministérielle 2016 pour la maîtrise de l’antibiorésistance](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_antibioresistance_nov_2016.pdf) et du [programme national d’actions pour la prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) de 2015](https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/programme-national-d-actions-de-prevention-des-infections-associees-aux-soins/article/programme-national-d-actions-de-prevention-des-infections-associees-aux-soins). Elle cible tout un chacun, car la mobilisation de tous et toutes est nécessaire pour pouvoir prévenir les infections et l’antibiorésistance de manière efficace et durable, que l’on soit professionnel de santé, patient ou citoyen. La pandémie de Covid-19 a démontré l’impact positif du changement de comportement de chacun sur l’incidence des infections courantes, comme la grippe, les bronchites ou les gastro-entérites.

**Lutter contre l’antibiorésitance avec des gestes simples et une mobilisation collective**

Le renforcement de l’éducation à la santé dès le plus jeune âge et l’utilisation de ressources en ligne ludiques et pédagogiques telles qu’e-Bug sont des exemples d’actions concrètes qui permettent l’adoption de bonnes habitudes de prévention.

La mobilisation du grand public grâce à des campagnes de promotion de la santé, permettra aussi d’augmenter le niveau de connaissance global sur l’importance de maintenir ces gestes du quotidien, ainsi que sur les conséquences et déterminants de l’antibiorésistance. L’espace d’information [Antibio’Malin](https://www.sante.fr/antibiomalin) est un outil pratique accessible à tous et toutes, ciblant les infections courantes. L’agence Santé Publique France et ses partenaires ont également publié sous forme de synthèse les données de la consommation et de la résistance aux antibiotiques et les pistes d'actions pour ancrer les progrès de 2020.

Les professionnels de santé sont des acteurs clés de la prévention des infections et de l’antibiorésistance. Un des objectifs de la stratégie est de renforcer la formation professionnelle initiale et continue sur cette nouvelle problématique, et de mettre à leur disposition de nouveaux outils utilisables dans leur pratique quotidienne. La France était en 2019 le quatrième pays d’Europe qui consommait le plus d’antibiotiques, avec une consommation près de 3 fois supérieure aux pays qui sont les plus faibles consommateurs d’antibiotiques. Sur le plan national, l’un des objectifs ambitieux listé dans la stratégie est la réduction de la consommation d’antibiotiques en ville de 25% par rapport à 2019 d’ici 2025.

Le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran a déclaré que *« Cette stratégie nationale nous concerne tous, que nous soyons professionnels du secteur de la santé, patient ou citoyen ».* Ce discours souligne la capacité de la stratégie nationale à fédérer l’ensemble des acteurs au profit d’un objectif commun : la prévention des infections et de l’antibiorésistance.

Sur le plan européen, une conférence ministérielle sur l’antibiorésistance est organisée le 7 mars 2022 dans le cadre de la présidence française du Conseil de l’Union Européenne. Elle constitue l’opportunité pour la France d’affirmer son engagement au côté des autres pays européens en matière de maîtrise de l’antibiorésistance.

Contacts presse :

Direction générale de la santé : presse-dgs@sante.gouv.fr - 01 40 56 84 00